

**LE SOUDAN FRANÇAIS;
CHEMIN DE FER DE
MÉDINE AU NIGER**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649775194

Le Soudan Français; Chemin de Fer de Médine au Niger by Jules Houdoy

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

JULES HOUDOY

**LE SOUDAN FRANÇAIS;
CHEMIN DE FER DE
MÉDINE AU NIGER**

312
10

274
13

LE

SOUDAN FRANÇAIS

CHEMIN DE FER DE MEDINE AU NIGER.

avec une carte.

Houdry, Jules



LILLE,

IMPRIMERIE L. DANIEL.

1881.

Lille, le 15 juin 1881.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

Au moment où la France cherche, avec tant de raison, des moyens d'établir des relations commerciales avec le Soudan, soit par un chemin de fer transsaharien, soit par un chemin de fer de Médine sur le Sénégal, à la partie navigable du Niger, j'ai pensé qu'il serait intéressant de publier l'historique sommaire des tentatives faites depuis 25 ans au Sénégal pour atteindre ce but. Le général Faidherbe, ancien Gouverneur de cette colonie, et Président d'honneur de notre Société, a bien voulu, sur mes instances, mettre ses notes à notre disposition. Je ne mets pas en doute que vous soyez heureux de publier dans votre Bulletin un travail sans prétention qui résume ces notes, sur une question dont se préoccupe tant l'opinion publique.

*Agréez, Monsieur le Président, mes salutations
empressées,*

JULES HOUDOY.

THE MOVER LIBRARY
YRARELI REVOON ENT

LE SOUDAN FRANÇAIS.

CHEMIN DE FER DE MÉDINE AU NIGER

SOMMAIRE : Guerre sainte d'El Hadj-Omar, 1854 ; — Il est repoussé de la colonne du Sénégal, 1856 ; — Conquête, par El Hadj-Omar, des contrées s'étendant du Sénégal à Tombouctou ; — Mort d'El Hadj-Omar. Dislocation partielle de son empire. Son fils Ahmadou lui succède à Ségou ; — Mission de M. Mage à Ségou pour l'extension de nos comptoirs jusqu'au Niger, 1863 ; — Reprise des négociations par la mission Gallieni en 1881 ; — Traité qui nous donne le droit de construire un chemin de fer jusqu'au Niger, de naviguer et de nous établir sur ce fleuve.

La civilisation n'a fait de grands progrès dans le monde qu'à la suite de la formation de vastes empires par des conquérants ; ces derniers sont de leur vivant de véritables fléaux, mais bientôt, au milieu des ruines qu'ils ont amoncées, se manifestent d'heureuses conséquences de leur passage sur la terre. C'est qu'ils ont créé entre les hommes des facilités de communication qui n'existaient pas dans l'état de fractionnement où se trouvent les pays sauvages, facilités grâce auxquelles les échanges matériels et intellectuels deviennent possibles, au grand profit du progrès.

C'est d'une de ces phases de l'histoire de l'humanité que nous sommes témoins dans le nord-ouest de l'Afrique centrale.

Naguère encore, cette partie du monde était divisée en un grand nombre d'États, les uns plus ou moins barbares, les autres presque sauvages ; il en résultait qu'arrêtés à chaque pas par des frontières, le commerce et l'influence de nos établissements des côtes ne pouvaient pénétrer bien loin vers l'intérieur.

Les circonstances ont maintenant changé de telle sorte que la France est sur le point d'en retirer de grands avantages en prenant pied sur le Haut-Niger.

Les événements qui ont amené ce résultat méritent d'être racontés avec quelques détails pour qu'on puisse en bien comprendre la signification et la portée :

Il y a 25 ans, un immense effort fut fait par le cheikh El Hadj-Omar, marabout sénégalais, avec toutes les forces fanatisées de l'Islam, dans le Soudan Occidental, pour détruire les États nègres encore idolâtres et jeter à la mer les Européens des côtes. Dans cette formidable lutte il devait avoir un gouverneur du Sénégal pour adversaire et pour vainqueur.

C'est en 1854 que ce marabout, qui méditait depuis longtemps une guerre sainte, se sentant assez fort, partit avec ses fidèles de Dinguiray, frontière orientale du Fouta-Dialon, et envahissant le Bambouck, atteignait nos établissements du Haut-Sénégal, dont le plus avancé était Bakel, à 221 lieues de l'embouchure, en suivant le fleuve.

Le gouverneur du Sénégal Protet, qui avait été visiter ce poste en novembre, en était revenu avec les nouvelles les plus alarmantes. Il y fit faire un dernier voyage par le vapeur *le Basilic*, et le capitaine du génie Faidherbe obtint d'y prendre part pour constater l'état des postes du fleuve, au point de vue de son service spécial; à Bakel on trouva le commandant, jeune officier sortant de Saint-Cyr, malade et démoralisé; pas de chirurgien; une garnison indigène peu sûre; le poste hors d'état de se défendre, avec une enceinte dégradée et pas de flanquements; les affûts hors de service, le magasin à poudre dans le plus grand désordre, des approvisionnements insuffisants, et les établissements de commerce en dehors du poste, sans aucune protection.

La population était en proie à l'épouvante; en effet, El Hadj-Omar venait de massacrer les habitants du village de Makhana; les corps sans tête étaient charriés par le fleuve devant Bakel et les bandes de Talibé (1) parcouraient les rues du village, sous le poste, la figure voilée du Litham, le fusil sur l'épaule, psalmodiant des versets du Koran d'une voix sinistre.

L'eau du fleuve baissant rapidement, le commandant du bateau avertit le capitaine Faidherbe qu'il était obligé de partir de suite, sous peine de ne pouvoir franchir les passes.

Le capitaine ayant réfléchi lui dit: « Partir d'ici en ce moment

(1) Taleb, talibé, mots arabes qui veulent dire étudiant et par suite savant. Ce nom est donné au Sénégal à ceux qui se convertissent à l'islamisme et ont acquis quelques connaissances du Koran.

» serait, pour moi, quitter un champ de bataille lorsque la lutte va
» s'engager ; nous ne serons pas partis de 24 heures que le poste sera
» enlevé et notre domination au Sénégal fortement compromise.

» Je vais vous donner une lettre pour le Gouverneur et je reste. Si
» vous pouvez remonter jusqu'ici et amener les renforts que je
» demande, je redescendrai avec vous à St-Louis, sinon je partagerai
» le sort de la garnison. »

Le lieutenant Coquet, directeur des affaires indigènes, aujourd'hui colonel d'infanterie de marine, qui était aussi monté à bord du *Basilic*, prit la même résolution.

Le bateau descendit à toute vapeur et le capitaine s'occupa de mettre immédiatement le poste en état de défense. Il répara l'enceinte, mit les pièces en batterie, le magasin à poudre en ordre. Il construisit trois redoutes extérieures, reliées par un retranchement, pour couvrir les établissements de commerce ; hommes, femmes, enfants, tout le monde se mit à l'œuvre : les traitants et leurs agents furent organisés en milice.

Les bandes de Talibé devenaient de jour en jour plus insolentes et se permettaient d'enlever même des habitants du village de Bakel.

Le capitaine, comprenant combien sa situation était délicate vis-à-vis du gouverneur du Sénégal, évitait toute rupture ouverte avec eux. Cependant, un jour, une femme et sa fille étant venu frapper à la porte du fort, afin d'échapper à une bande qui les poursuivait pour les tuer, on les accueillit. C'était une princesse du Bondou, de la famille régnant dans ce pays et alliée aux Français. Les gens d'El Hadj-Omar prétendaient que c'était des sujettes rebelles de leur maître, et demandaient qu'on les leur livrât.

Le capitaine, d'accord avec le lieutenant Coquet et le sous-lieutenant commandant du poste, décida que l'honneur ne permettait pas de refuser un asile, à l'ombre du pavillon français, à deux femmes poursuivies par des assassins. On répondit aux envoyés d'El Hadj-Omar que les deux fugitives étaient sous la protection de la France, et que la garnison s'ensevelirait sous les ruines du fort plutôt que de les rendre. La fermeté de cette réponse intimida les Talibé, et l'affaire n'eut pas de suite pour le moment.

Cependant les jours s'écoulaient et on regardait avec anxiété si on n'apercevait pas le vapeur remontant de St.-Louis. La baisse des eaux s'était heureusement arrêtée un moment et au bout de dix jours on eut la joie d'apercevoir au loin la fumée d'un bateau. Il apportait tout